

MAÎTRISEZ VOTRE RÔLE DE RÉFÉRENT(E) HANDICAP

Cette formation s'adresse

Aux **Référents handicap, futurs référents handicap, RH, services de santé**, pour leur permettre de mieux comprendre le cadre légal et réglementaire concernant le handicap, d'identifier les bonnes pratiques pour favoriser l'inclusion, et de renforcer leurs compétences pour accompagner efficacement les salariés en situation de handicap. **Cette formation ne nécessite aucun pré requis**

Que dit le Code du Travail

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit la désignation d'un référent handicap au sein de toute entreprise employant **au moins 250 salariés**, qui est « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (article L5213-6-1 du Code du travail).

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

Points forts

- Expert qualifié et expérimenté
- Mise en place d'actions concrètes
- Méthodes pédagogiques variées
- Ressources et outils



Durée de la formation

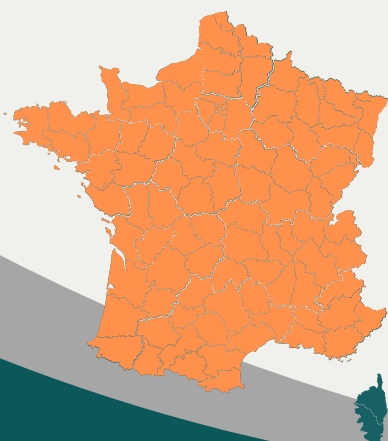
2 jours - 14h

consécutifs ou non

INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Identifier les obligations légales et réglementaires liées au handicap en entreprise ou dans un établissement public
- Analyser les enjeux d'une politique handicap et ses implications pour les parties prenantes
- Expliquer les droits des personnes en situation de handicap et les notions de discrimination et d'inclusion



Programme de formation

Les obligations, les enjeux, les acteurs

- Identifier les enjeux d'une politique handicap.
- Comprendre les obligations légales et réglementaires, les notions de discrimination et d'inclusion.
- Expliquer les droits des personnes en situation de handicap.
- Comprendre et utiliser la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) comme un outil de suivi.
- Reconnaître les différents acteurs internes et externes.
- Décrire la mission du service RH et des autres acteurs (AGEFIPH, FIPHFP, MDPH, CDAPH, CAP EMPLOI, SAMETH, COMETH, Services de Santé au Travail, CSSCT).

Les dispositifs et les aides mobilisables

- Identifier les spécificités de la population des personnes en situation de handicap.
- Comprendre les représentations concernant le handicap et la définition légale.
- Distinguer les différents handicaps, leurs spécificités et les moyens de compensation.
- Aborder l'aspect médical, psychologique et administratif.
- Aborder la RQTH en entretien avec un collaborateur.
- Respecter l'obligation d'emploi.

Le référent handicap

- Délimiter son rôle et ses missions.
- Savoir collaborer avec les différents acteurs.
- Faire l'état des lieux, identifier les freins et les leviers.
- Construire un plan d'action et des outils de pilotage.
- Utiliser les moyens mobilisables, dont la convention et l'accord d'entreprise.

Accompagner une personne en situation de handicap tout au long de son parcours

- Définir les grands axes d'une politique handicap.
- Communiquer et sensibiliser, impliquer les parties prenantes.
- Recruter et intégrer une personne en situation de handicap.
- Maintenir dans l'emploi et prévenir les inaptitudes (favoriser l'intervention précoce).
- Sécuriser les parcours professionnels (formation et inclusion).
- Considérer les alternatives à l'emploi direct.

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires, signée par le formateur.
- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

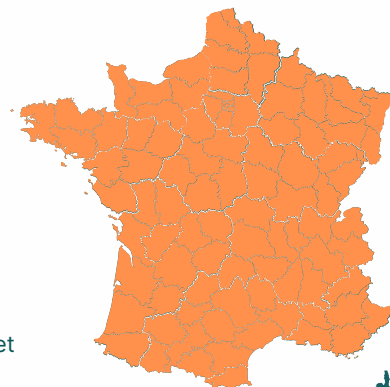
Formatrice experte en Droit Social

DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social

DRH à temps partagé tout secteur

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 3 et maximum 10 personnes/session
- Tarif net de taxe : 1470 €/participant. **Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation**
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil assuré à partir de 8h45.

En INTER : nous pouvons vous accueillir partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"